

# Le Congrès national de la Société Protectrice des Animaux

Paris, 29 mai. — La Société des Animaux et Abatteurs de la Société protectrice des Animaux, a tenu aujourd'hui deux séances, l'une ce matin, l'autre cet après-midi.

Étaient présents : MM. Silveira, président de la Société protectrice des animaux, de Nancy ; M. de Réa, délégué de Nancy ; Mme de Silva, etc.

MM. Colin et Felize ont pris successivement la parole.

Le Congrès a adopté à l'unanimité les vœux suivants :

1. Mode unique d'abattage en France, pour tous les animaux, et suppression de la saignée.
2. Transport des chevaux dans des paquets d'acier, et non pas dans les paniers à osier trop petits, ou les enduits en bois mort de souffrance (petites brisures, étouffements, etc.).
3. Mise rapide à l'étude, par le Gouvernement, de la création d'abattoirs régionaux sous la surveillance de vétérinaires.
4. Responsabilité des vétérinaires, à l'égard des animaux qui leur sont confiés.
5. Abandon du projet d'importation en France d'animaux venant des colonies, et, en particulier, de la création d'un service d'appareils frigorifiques dans les colonies.
6. Révision de l'ancien règlement concernant la loi Gramont.
7. Extension à toute la France et aux colonies, des mesures prises par le préfet de la Seine, concernant la surcharge et le règlement des foies.
8. Installation de freins à toutes les voitures, principalement aux fiacres et aux taxis.
9. Recommandation formelle aux agents d'intervenir eux-mêmes pour faire observer les lois de protection des animaux.
10. Création d'un grand comité officiel, chargé de veiller ce qui se passe dans l'intérieur des écuries.
11. Abandon ou délimitation, par la Ville de Paris, du projet consistant à mettre de l'asphalte dans les rues.
12. Adaptation d'un mode de saignée, qui permette aux animaux de trait de prendre leur repos dans les plus mauvais temps.
13. Création d'une école de cochers et de charretiers ; délivrance de papiers d'identité pour le permis de conduire, pour toute personne conduisant des bêtes de trait.
14. Règlement, dans le plus bref délai possible, de la question de l'embellissement des chevaux blessés sur la voie publique.

# Un policier devenu apache blesse un inspecteur de la sûreté

Paris, 29 mai. — L'inspecteur de la sûreté Battisti procédait ce matin, rue Forest (13<sup>e</sup> arrondissement), à l'arrestation d'une femme qui venait de trapper une autre femme de deux coups de couteau au visage et au sein, lorsqu'il fut assailli par trois individus, parmi lesquels se trouvait un ancien inspecteur de commissariat démissionnaire, nommé Louis Monteil, et habitant au numéro 9 de la rue Carnot.

Monteil était en état de légitime défense, l'inspecteur Battisti sortit alors son revolver et fit feu sur ses agresseurs à cinq reprises. Atteint au ventre, Louis Monteil tomba grièvement blessé, mais il parvint néanmoins à se relever et courut dans sa poche et il frappa l'inspecteur Battisti à deux reprises.

L'inspecteur Battisti et Louis Monteil ont été transportés à l'hôpital de la Pitié, où ils ont été admis en salle de chirurgie. L'inspecteur Battisti était entré, il y a deux mois à peine, dans l'administration.

# Mort mystérieuse d'une sage-femme et d'un pharmacien

On découvre leurs cadavres côte à côte sur le plancher. — Ils ne portaient nul trace de violence ni d'empoiisonnement.

Paris, 29 mai. — M. Gaubert, commissaire de police du quartier du Mail, a été appelé ce matin à constater la mort mystérieuse de deux personnes, dans un luxueux appartement, dans un hôtel de la rue de Valenciennes, habitant depuis quatre ans, au premier étage une sage-femme, Mme Barlet, âgée de quarante-cinq ans. L'appartement était d'un loyer de 6.000 fr. Mme Barlet, dont la clientèle était très nombreuse, a deux filles âgées l'une de 15 ans, l'autre de 13 ans.

Ce matin, l'aînée des enfants, surprise de ne pas voir sa mère, s'est précipitée à sa recherche et a découvert dans sa chambre, à l'étage, un cadavre qui avait été jeté par la fenêtre. La porte fut enfoncée.

Mme Barlet gisait à terre, en chemise ; elle ne donnait plus signe de vie ; à ses côtés était étendu tout habillé un jeune homme, qui avait été tué par une balle de revolver. On trouva dans sa poche un revolver chargé.

M. Gaubert fit saisir le cadavre et le transporta à l'hôpital de la Pitié, où il fut constaté qu'il s'agissait d'un jeune homme de 25 ans, nommé Maxime Cointet, qui avait été tué par une balle de revolver.

Les deux morts avaient les traits reposés et semblaient dormir.

Le commissaire de police aussitôt prévenu se rendit rue Réaumur accompagné d'un médecin.

Celui-ci ne put déterminer la cause de ce double décès ; aucune odeur de gaz répandue dans la chambre à coucher ne permit d'attribuer la mort à l'asphyxie, aucune marque sur le corps, aucune blessure n'autorisait le médecin à dire que le double décès devait avoir été provoqué soit par le poison, soit par des violences.

D'autre part, l'enquête n'a pas révélé les motifs de la présence du pharmacien auprès du corps de Mme Barlet.

Les corps ont été transportés à la Morgue où l'autopsie a été pratiquée.

M. Mahille, âgé de 35 ans, était marié ; Mme Barlet, séparée de son mari, était en instance de divorce.

# LA CONQUÊTE DE L'AIR UN RAID D'OFFICIERS AVIATEURS

Nancy, 29 mai. — Une escadrille aérienne composée des lieutenants Rochette, Morel, Bouquet, Challe et du sapeur Séguin, partit ce matin à 5 heures et demie de Mourmelon (camp de Châlons), et atterri à Toul vers 9 heures.

A l'atterrissage, une roue de l'appareil du lieutenant Bouquet se brisa. Les autres aviateurs reprirent un peu plus tard leur voyage et arrivèrent à Nancy à quelques minutes d'intervalle, entre 10 h. 25 et 10 heures 45.

Après le décollage, une roue de l'appareil du lieutenant Rochette se brisa. Le lieutenant Morel, pris dans un remous, se retourna et tomba. L'officier, projeté sur le sol se fit quelques contusions, mais aucune blessure sérieuse n'a été constatée à l'hôpital de Nancy où il a été transporté.

# DANS LA REGION A HELLEMES

## Empoisonnées par de la charcuterie

UNE VINGTAINE DE PERSONNES ONT ÉTÉ GRAVEMENT INDISPOSÉES

Il y a une quinzaine de jours, une vingtaine de personnes qui avaient mangé de la charcuterie provenant d'une maison du centre de la commune se trouvèrent sérieusement indisposées.

Ces malades, qui habitent pour la plupart à Bussellart, maisons Carrette, rues Sadi-Carnot, Pasteur et Paul-Bert, recurent les soins de trois docteurs, lesquels ne songèrent pas à avoir de ce cas grave l'administration compétente.

Les victimes de l'empoisonnement, toutes rétablées maintenant d'ailleurs, ne portent pas de plainte contre le charcutier, car ce dernier leur avait promis de les indemniser.

Or, il paraît qu'aujourd'hui, à la suite de refus signifiés par ce charcutier de tenir sa promesse, plusieurs personnes tiennent en public des propos qui parviennent aux oreilles de la police.

M. Watrelot, commissaire, ouvrit une enquête et fit connaître que des viandes fumées non estampillées avaient été achetées par le charcutier mis en cause.

Quelques jours après, un commerçant n'a fait l'objet d'aucune plainte jusqu'à présent.

# A HAUBOURDIN

## Un cafetier satyre

Une grave affaire de meurtres, qui a causé une grosse émotion à Haubourdin, au raison de la personnalité de celui qui en fut le triste héros, et qui est resté dans la commune, vient d'être découverte. Voici dans quelles circonstances :

Mardi dernier, la jeune P., âgée de 11 ans, se plaignait à sa mère de douleurs spinales. Interrogée aussitôt, la fille fit paraître que dimanche dans l'après-midi, après un apport de trois heures, elle avait suivi à son domicile le sieur Théophile Braud, 50 ans, célibataire, qui en l'absence de sa femme s'était livré sur elle à quelques actes de nature coupable. Une plainte fut déposée à laendarmerie par les parents de l'enfant et à la suite de l'enquête ouverte, Braud fut arrêté et déposé au Parquet de Lille hier matin.

La petite P., fit des déclarations tellement convaincantes que M. Delohe, juge d'instruction, après avoir interrogé Braud, l'a fait écrouer à la Maison d'arrêt.

# A Lambersart

## L'auto fantôme reste introuvable, mais...

Durant toute la journée d'hier mercredi, la gendarmerie de Lambersart d'un part, la Brigade mobile d'autre part, ont poursuivi leurs actives recherches dans le but de découvrir l'auteur de l'accident d'automobile qui coûta la vie mardi soir au jardinier Laville.

Jusqu'à présent, ces recherches n'ont pu de résultat immédiat, mais il se pourrait qu'à la suite de certaines dépositions reçues de personnes habitant les environs de la

# A St-Pol-sur-Ternoise

## La tête de Duperrat va tomber

### Le recours en grâce de l'assassin de Rollecourt est rejeté. L'exécution est imminente.

Le président de la République vient de rejeter le recours en grâce formé par Duperrat, l'assassin de Rollecourt, qui fut condamné à mort par la cour d'assises du Pas-de-Calais le 23 mars dernier.

L'exécution est imminente. Ainsi que la cour d'assises l'a décidé, elle aura lieu sur une place publique de Saint-Pol-sur-Ternoise.

# Le crime de Rollecourt

Voici, brièvement rappelé, le crime qui va faire tomber la tête de Duperrat :

L'assassin, Robert-Jacques-Bernard Duperrat, âgé de 29 ans, né à Paris (de l'arrondissement de Boulogne-Billancourt), domestique de ferme, demeurant à Rollecourt.

Le 14 février 1912, vers 9 heures du matin, les époux Pruvost-Thibaut, cultivateurs à Rollecourt, partirent en voiture pour Hesdin, laissant à la ferme la veuve Thibaut, veuve Thibaut, leur mère, âgée de 73 ans, leur fils René-Oscar, âgé de 4 mois, et leur domestique Robert Duperrat. A leur retour, vers trois heures de l'après-midi, ils trouvèrent sur le rebord de sa chambre, leur fils étendu sans vie, la tête fracassée, et dans une armoire-cour, le cadavre de la veuve Thibaut, dont la tête était couverte de sang.

Leur domestique avait disparu. Cette fuite constituait contre Duperrat une charge très grave que vint bientôt confirmer la découverte de gouttes de sang sur ses chaussures, et sur ses chaussettes, qui avait jetées sous un lit.

Des recherches actives faites par la gendarmerie amenèrent l'arrestation de Duperrat, le lendemain 15 février, à Aulain-Saint-Vaast.

Duperrat passa des aveux complets.

Pou après le départ de ses patrons, il alla trouver la veuve Thibaut dans la cour, puis se précipita sur elle, la renversa, lui porta deux coups.

N'ayant pu vaincre complètement la résistance que lui avait opposée la malheureuse femme et rendu furieux par les reproches véhéments que lui adressait la veuve Thibaut, Duperrat lâcha un moment sa victime, alla chercher une cognée qui se trouvait dans un hangar voisin et se trouva la vieille femme à sa victime, et lui porta deux coups de cognée sur la tête, et lui brisa le crâne en deux endroits.

Après ce crime accompli, Duperrat prit le cadavre par les pieds et le traîna quelques mètres plus loin, entre un hangar et un tas de terre, où il le dissimula sous quelques bûches.

Avant de fuir, se trouvant sans argent, l'accusé se rendit dans la chambre de la veuve Thibaut, s'empara d'une somme de 2 francs et de quelques bijoux, et se précipita dans la forêt.

Il passa dans la salle à manger, où il fouilla une armoire dans laquelle se trouvait quelque argent, lorsque le petit René, couché dans une chambre voisine, se réveilla et cria, ce qui fut sa dernière parole.

Après avoir constaté l'absence de Duperrat, la veuve Thibaut fut trouvée morte.

Les fractures multiples constatées sur le crâne de René Pruvost ont déterminé une déorganisation cérébrale mortelle.

Duperrat fut condamné à mort par la cour d'assises de Valenciennes, le 23 mars 1912.

Il n'est pas mal noté, mais il est violent.

Le médecin légiste qui l'a examiné au point de vue mental a conclu à sa responsabilité pénale.

A l'audience, l'accusé répondit d'une voix calme aux questions qui lui furent posées par le président.

Six témoins furent entendus.

M. le procureur général, dans un réquisitoire énergique, réclama un châtiment impitoyable.

M. Albert Dupont, désigné d'office, prononça ensuite une plaidoirie émue, mais se résolut pas à sauver la tête de son client.

# La guillotine arrive

## L'exécution aura lieu vendredi

Paris, 29 mai. — Les tois de justice ont quitté hier hangar pour l'exécution de Duperrat, à Saint-Pol.

# DERNIÈRE HEURE

## Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux

# Les bandits anarchistes

## CAROUY, CONFRONTÉ AVEC CAMBOULIEU ET RECONNU PAR CE DERNIER COMME SON COMPLICE, SE MET DANS UNE VIOLENTE COLÈRE

Paris, 29 mai. — M. Gilbert, juge d'instruction, et continué cet après-midi Carouy, assisté de son avocat, M. Boucheron, avec Camboulieu, son dernier condamné, le 1<sup>er</sup> février, à cinq ans de prison avec son complice l'espèce à huit ans de travaux forcés, pour le cambriolage de Maisons-Alfort, et le lieutenant Boulzoug.

Les deux malfaiteurs avaient déclaré que le cambriolage leur avait été indiqué par un individu qu'ils avaient connu à l'Anarchie sous le nom de Ravol.

Les photographes de Carouy furent montrés à Camboulieu, lequel reconnut l'indiceur du cambriolage, qui était venu lui-même croquer les portes du pavillon, qu'il savait par le moment inhabité.

Le cambriolage a été des plus violents. Camboulieu a formellement reconnu son complice.

« C'est toi, non vuais, je te reconnais », dit-il.

Carouy, tout à l'heure blasé et ironique, entra dans une colère épouvantable.

« Pourquoi me tutoyez-vous ? » cria-t-il, et les yeux injectés de sang, il voulut se jeter sur Camboulieu.

Les gardes durent l'interposer.

« Vous n'avez rien à dire, dit-il, et les yeux injectés de sang, il voulut se jeter sur Camboulieu.

« C'est toi, non vuais, je te reconnais », dit-il.

Carouy, tout à l'heure blasé et ironique, entra dans une colère épouvantable.

« Pourquoi me tutoyez-vous ? » cria-t-il, et les yeux injectés de sang, il voulut se jeter sur Camboulieu.

Les gardes durent l'interposer.

« Vous n'avez rien à dire, dit-il, et les yeux injectés de sang, il voulut se jeter sur Camboulieu.

# L'affaire de la Rente Bi-mensuelle

## L'EXTRADITION DE L'ESCRIC CHARLES WELLS, EST DÉFINITIVE A PARIS HIER SOIR

Paris, 29 mai. — Le gouvernement britannique vient d'accorder l'extradition de Charles Wells, alias Rivier, ancien directeur de la Rente Bi-Mensuelle, et de sa maîtresse, Joanne Pairs.

Tous deux sont arrivés à Boulogne-sur-Mer cet après-midi, à 1 heure et demie, sous la surveillance du sous-brigadier de la sûreté, M. Poux, à qui revient l'honneur d'avoir identifié cet escroc qui, pendant 30 ans, tant en France qu'en Angleterre, a détourné plus de dix millions à la petite quinzaine.

Wells, qui est né à Broxbourne en 1841, fut arrêté, au mois de janvier dernier, à Falmouth, à bord d'un yacht. Il venait de fonder à Londres une nouvelle entreprise au capital d'un million « The Excelsior Yachting Trading Club ».

Cet individu qui, en 1900, dirigeait à Lyon le « Touriste Universel Centenaire », fut condamné, en juin de la même année, à deux ans de prison en Angleterre pour fraude.

Par les colossales escroqueries qu'il a commises, Wells avait déjà été condamné, sous une quarantaine de noms différents, à dix-huit années d'emprisonnement et de travaux forcés, dont la partie la plus importante fut l'arrêt de la Cour d'Assises de la Seine en 1904.

Il sera ramené à Paris dans la soirée.

# Justice pour Rousset

## DANS UN GRAND MEETING, HIER SOIR, A PARIS, DE NOMBREUX ORATEURS ONT PRIS LA DÉFENSE DU DISCIPLINAIRE

Paris, 29 mai. — Un grand meeting en faveur de Rousset a été donné ce soir aux Sociétés Savantes.

Outre successivement par le pasteur MM. Ferdinand Buisson, député, Henri Bauer, Paul Brolet, Herold, homme de lettres, Lissart, ancien examinateur à l'École Polytechnique, Yvieux, Colly, Almercyda, etc.

Tous ont été contre la décision des juges militaires de Constantine, après la loi sur la guerre s'est vu l'obligation de rappeler ses subordonnés à la stricte observation de la loi.

Un amendement recommandant donc pour la troisième fois.

De nombreuses irrégularités ont été commises et justifiées la campagne actuelle, qui ne cessera que lorsque justice sera obtenue.

Les orateurs ont fait appel à tous les gens de cœur et de pensée libre ; ils ont cité les noms de personnalités de tous les mondes qui ont pris part aux concours à la cause de Rousset.

M. Lissart s'est particulièrement étendu sur l'attitude de M. Alfred Dreyfus, qui, dit-il, avait dû se trouver à ce meeting par esprit de solidarité et de reconnaissance.

Si Dreyfus était innocent, Rousset l'est également et sa cause est plus intéressante, étant donnée la conviction absolue du peuple.

Il est nécessaire, dit-il, que M. Dreyfus s'occupe non pas de la cause de Rousset, mais de la cause de la justice.

M. Lissart a ensuite attiré l'attention sur le fait que Rousset a été condamné pour avoir commis des actes de violence en créant une aggrégation des jeunes énergiques de 1898.

Un ordre du jour en faveur d'une action géographique a été voté à l'unanimité.

# Antimilitariste condamné

## Paris, 29 mai. — Le cour d'assises de la Seine, après avoir entendu les débats de l'affaire s'est émis en faveur de la condamnation à un an de prison et 3.000 francs d'amende prononcée par défaut, le 30 décembre 1910, contre M. Louis Coultre, ancien député du journal l'Anarchie.

# Et ils n'avaient rien bu...

Paris, 29 mai. — Des scènes très brutales ont été jouées hier soir au cours d'un congrès des abstinentes à Erbourg-en-Brabant.

Plusieurs reprises les auditeurs interrompirent les orateurs. La police dut procéder à des expulsions.

Un valet de chambre de l'hôtel de la Fédération du pays de Erbourg vit de la culture de la vigne, et que le vin pris en quantité raisonnable ne nuit pas à la santé.

La discussion devint peu à peu si violente que le président dut lever au milieu du tumulte général.

# Le Congrès de la Ligue de l'Enseignement

Paris, 29 mai. — Le conseil général de la Ligue française de l'Enseignement a décidé qu'il se réunira le 1<sup>er</sup> juin prochain à Erbourg-en-Brabant, au lieu de Germeroy-le-Bas.

L'ouverture du congrès a été fixée au jeudi 25 juillet et la clôture au dimanche 28 juillet.

Les questions inscrites à l'ordre du jour du congrès sont les suivantes :

1. L'enseignement civique et les œuvres post-scolaires.
2. L'enseignement professionnel, agricole et ménager.
3. Les bibliothèques populaires.

Envoyer les adhésions au congrès au siège de la Ligue, rue Réaumur, 3.

# Pour être sûr d'avoir bien tué son mari

ELLE LUI LOGE CINQ BALLES DANS LA TÊTE

Auxerre, 29 mai. — A Laroche, un ouvrier du garage Villet, Alfred Bezaud, 32 ans, originaire de Paris, rentra chez lui ce matin pour découvrir que son épouse se préparait à aller à la messe, se dressa subitement devant lui.

Effrayé, Bezaud se jeta dans le jardin. Sa femme le suivit et lui logea trois balles dans la tête, puis deux plus sûres de sa mort elle lui tira à bout portant deux nouveaux coups de revolver.

Montant ensuite dans sa chambre à coucher, la femme Bezaud se glissa devant une armoire et se tua d'une balle dans la tempe.

La femme Bezaud, âgée de 27 ans, était originaire de Mulhouse.

# Le Drame du prétoire marseillais

LOUIS VERAN ACQUITTÉ

Aix-en-Provence, 29 mai. — La Cour d'assises a acquitté Louis Veran, négociant en vins, qui, le 20 janvier, avait été condamné par le tribunal de Marseille deux années de prison pour avoir obtenu la vente d'un immeuble qui possédait au nom d'une société et qu'il n'avait pas payé.

# Plus de chiens policiers à Brest

Brest, 29 mai. — Le citoyen Masson, député socialiste de Brest, a demandé aux commissaires de police de se débarrasser des chiens policiers.

Les chiens avaient été employés dans les manifestations ouvrières sous la municipalité précédente.

# M. Guist'hau à Poitiers

Poitiers, 29 mai. — M. Guist'hau, ministre de l'Instruction publique, accompagné de M. Bayet, directeur de l'Enseignement supérieur, est arrivé à Poitiers ce soir à 11 heures.

Il a été salué à la gare par le préfet, le recteur, le maire et les sénateurs du département.

M. Guist'hau, qui doit inaugurer demain la station biologique installée par l'Université de la ville, est descendu à la Préfecture.

# Les conspirateurs portugais

Lisbonne, 29 mai. — Les journaux publient à sa nouvelles en date de Regoa, dans la province de Tras-os-Montes, disant qu'une bombe de dynamite a éclaté dans le village de l'Espinho de ville, occasionnant des dégâts à hauteur de 100.000 francs.

Il s'agit de individus qui avaient fabriqué la bombe ont été blessés.

# Le satyre de Pompey auver

Nancy, 29 mai. — Le maréchal Gérard, qui, après avoir été à la tête de la 1<sup>re</sup> armée, a été nommé à la tête de la 2<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 3<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 4<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 5<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 6<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 7<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 8<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 9<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 10<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 11<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 12<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 13<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 14<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 15<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 16<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 17<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 18<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 19<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 20<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 21<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 22<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 23<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 24<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 25<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 26<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 27<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 28<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 29<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 30<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 31<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 32<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 33<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 34<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 35<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 36<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 37<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 38<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 39<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 40<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 41<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 42<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 43<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 44<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 45<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 46<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 47<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 48<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 49<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 50<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 51<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 52<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 53<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 54<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 55<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 56<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 57<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 58<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 59<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 60<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 61<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 62<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 63<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 64<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 65<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 66<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 67<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 68<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 69<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 70<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 71<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 72<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 73<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 74<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 75<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 76<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 77<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 78<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 79<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 80<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 81<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 82<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 83<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 84<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 85<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 86<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 87<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 88<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 89<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 90<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 91<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 92<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 93<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 94<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 95<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 96<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 97<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 98<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 99<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 100<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 101<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 102<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 103<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 104<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 105<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 106<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 107<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 108<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 109<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 110<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 111<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 112<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 113<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 114<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 115<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 116<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 117<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 118<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 119<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 120<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 121<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 122<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 123<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 124<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 125<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 126<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 127<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 128<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 129<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 130<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 131<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 132<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 133<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 134<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 135<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 136<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 137<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 138<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 139<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 140<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 141<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 142<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 143<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 144<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 145<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 146<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 147<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 148<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 149<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 150<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 151<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 152<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 153<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 154<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 155<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 156<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 157<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 158<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 159<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 160<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 161<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 162<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 163<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 164<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 165<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 166<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 167<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 168<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 169<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 170<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 171<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 172<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 173<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 174<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 175<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 176<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 177<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 178<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 179<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 180<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 181<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 182<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 183<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 184<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 185<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 186<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 187<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 188<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 189<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 190<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 191<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 192<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 193<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 194<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 195<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 196<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 197<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 198<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 199<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 200<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 201<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 202<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 203<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 204<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 205<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 206<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 207<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 208<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 209<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 210<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 211<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 212<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 213<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 214<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 215<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 216<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 217<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 218<sup>e</sup> armée, a été nommé à la tête de la 21